

GAL « CEVENNES »

Orchestre à l'école – Achat d'un parc instrumental

Maître d'ouvrage : CC du Pays Viganais

Localisation : Ecole de musique du Pays Viganais

Fiche-action 4 : Services de proximité

Sous-action 1 : Études, actions de mise en réseau, de mutualisation et/ou d'expérimentation de services à la population

Date récépissé de dépôt : 26/11/2018

Dates prévisionnelles de réalisation : 01/01/2019 au 01/07/2021

Type de bénéficiaire : Collectivités et leur groupement

Type de dépenses : Dépenses matérielles : Matériel et équipements



Résumé du projet :

Le projet d'Orchestre à l'École mené en partenariat avec l'Association Orchestre à l'école a pour objectif d'initier les 160 élèves des sept classes de CE2 au CM2 du territoire de la CC du Pays Viganais à la musique pendant le temps scolaire mais également en dehors. Les écoles des villages d'Aulas, de Bréau-et-Salagosse, de Mandagout, de Molières et du Vigan sont concernées par ce projet qui s'inscrit sur une période de trois ans. Ainsi, les enfants qui étaient écartés de la pratique instrumentale pour diverses raisons (économique, culturelle...) pourront emprunter un instrument pour jouer chez eux, quelques soient leurs aptitudes et leurs niveaux. Le parc instrumental appartiendra à l'école de musique. Une visite du luthier partenaire est prévue en compagnie des enfants afin de leur présenter les instruments et leur dispenser les consignes élémentaires d'entretien. Après essai de tous les instruments par les enfants, la répartition de ces derniers sera soumise à l'arbitrage des professeurs de musique. Il prendra en compte le vœu de l'enfant et son aisance avec les différents instruments. Grâce à ce projet, la communauté de communes espère renforcer l'inclusion sociale, développer l'entraide et l'instauration d'une bonne dynamique de groupe. A travers ce projet, la communauté de communes espère entretenir et améliorer le lien intergénérationnel en s'intégrant à la vie citoyenne du territoire lors des cérémonies des vœux, des inaugurations et des commémorations.

Dépenses prévisionnelles HT :

Instruments à vent et accessoires	8 439,44 €
Instruments à cordes et accessoires	23 805,77 €
Instruments à cuivres	2 124,60 €
Instruments à percussions	18 245,00 €
TOTAL	52 614,81 €

Plan de financement prévisionnel HT :

LEADER	33 673,47 €
Autofinancement	18 941,34 €
TOTAL	52 614,81 €